

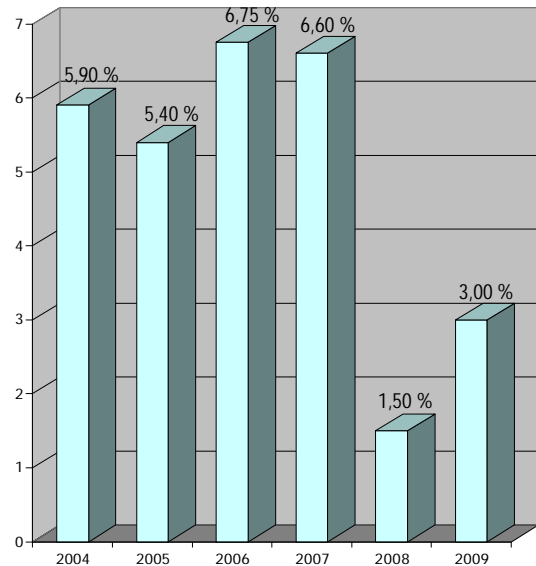
UN RENDEMENT OPTIMAL

Votre argent,
vous l'imaginez comme ça ?



CRESCENDO Dynamico
Generali vous offre le meilleur rendement

Rémunération nette globale de CRESCENDO Dynamico



CRESCENDO Dynamico :

Je garantis mon investissement et bénéficie d'un rendement élevé !

Rémunération globale moyenne nette de CRESCENDO Dynamico (taux garanti + participations bénéficiaires, frais d'entrée préalablement déduits, il n'y a pas de frais de gestion) depuis sa création. Les rendements du passé ne constituent ni une garantie ni une limite pour le futur.

Faire connaissance :

CRESCENDO Dynamico c'est :

- Un investissement initial de € 2 000 seulement
- L'outil idéal pour transmettre un patrimoine financier
- Une garantie sur le capital
- La perspective d'un rendement optimal



Rendement net moyen de CRESCENDO Dynamico
depuis sa création (en 2004) :

4,86 %

Pour de plus amples renseignements, consultez la fiche info disponible sur www.generali.be.
CRESCENDO Dynamico est un produit d'assurance vie de la Branche 21.

FICHE TECHNIQUE

Branche 21	CRESCENDO Dynamico
Durée du contrat	Libre (min. 5 ans – max. 45 ans)
Versement initial minimum	€ 2 000
Versement(s) supplémentaire(s)	Minimum € 1 000 par versement
Frais d'entrée	Selon le montant de l'épargne – consultez votre intermédiaire
Frais de gestion	Néant
Taux garanti	0,50 % sur l'épargne constituée
Octroi de participations bénéficiaires	Si l'épargne constituée au 31/12 • € 2 000
Garanties décès	Au choix : soit 100 % à 150 % de l'épargne constituée soit 130 % des versements, avec au minimum le montant de l'épargne constituée
Garantie décès provisoire	€ 6 250 gratuitement pendant 30 jours
Retraits planifiés	Si garantie décès = 100 à 150 % de l'épargne constituée et le versement unique • € 12 500 avec un minimum par an de € 625, un maximum par an de 15 % des versements. Fréquence : mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle
Frais de retraits planifiés	€ 2,50 par retrait planifié
Retraits non planifiés	Maximum 1 par mois et 4 par an, minimum € 250 par retrait, épargne constituée minimum après retrait : € 1 250
Frais de retraits partiels non planifiés	0 % pour 33 % de l'épargne constituée au 31/12 de l'année précédente avec un maximum absolu de € 35 000, 3 % - 2 % - 1 % - 0 % par an sur le solde non exempté de frais
Frais de rachat total	0 % pour 33 % de l'épargne constituée au 31/12 de l'année précédente avec un maximum absolu de € 35 000, 3 % - 2 % - 1 % par an sur le solde non exempté de frais avec min. € 75 indexé (base = 1988). 0 % à partir de la 4 ^{ème} année

La garantie d'un Groupe international et d'un leader européen de l'assurance

Assureur sans frontières, le Groupe GENERALI est implanté dans 68 pays. Il rassemble 476 sociétés, dont 148 compagnies d'assurances et plus de 85 000 personnes au service de la clientèle. Avec plus de 70 milliards d'euros* de chiffre d'affaires, il se classe au troisième rang européen toutes activités confondues. Les actifs gérés par le Groupe atteignent 400 milliards d'euros* et sa capitalisation boursière s'élève à près de 29 milliards d'euros*.

Bénéficiant des cotations les plus élevées quant à sa solidité financière, le Groupe Generali dispose d'un savoir-faire lui permettant d'offrir aux particuliers et aux entreprises des solutions alliant sécurité et innovation dans tous les domaines de l'assurance.

* chiffres 2009